

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 05 juin 2026

cinq juin deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Christophe VIDAL, Dominique LAFON, Catherine BRECHET, Benoît ALINC, Sandrine BOSMET, Jean-Yves MODENEL, Caroline RACHER MISSIEL, Benoît NAIRABEZE, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS, Renée AMAGAT, Christophe CATHELIN, Sandrine ANDRIEUX, Sébastien BONNET, Marion VERGNOL

Absents :

Date de convocation : 28 mai 2026

Date d'affichage de la convocation: 28 mai 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Votants : 15

Secrétaire de séance : Marion VERGNOL

DE 2026 053

OBJET DE LA DELIBERATION

-Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 27 mai 2026 n° 2026-543 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a)Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, il s'agit de Renée AMAGAT, Catherine PAGES, Sébastien BONNET et Marion VERGNOL ;

Mme Caroline RACHER MISSIEL est désignée en qualité de secrétaire pour l'élection par le conseil municipal ;

La présidence du bureau de vote est assurée par Christophe VIDAL, le Maire.

b)Election des délégués

Les candidatures enregistrées sont : M. Christophe VIDAL, M. Benoît ALINC et Jean-Yves MODENEL.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

-nombre de bulletins : 0

-bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 15

- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Jean-Yves MODENEL 15 voix

- M. Christophe VIDAL 15 voix

- M. Benoît ALINC 15 voix

M. Jean-Yves MODENEL, Christophe VIDAL, Benoît ALINC ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées sont : M. Dominique LAFON, M. Christophe CATHELINE et M. Sébastien BONNET.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

-nombre de bulletins : 0

-bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 15

- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Dominique LAFON 15 voix,

- M. Christophe CATHELINE 15 voix,

- M. Sébastien BONNET 15 voix,

M. Dominique LAFON, M. Christophe CATHELIN, Sébastien BONNET ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Date de transmission de l'acte: 08/06/2026

Date de réception de l'AR: 08/06/2026

015_211902485-DE_2026_035-DE

A G E D I

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 05 juin 2026